

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE QUARTIER DU GRAND GARROS BÉNÉFICIE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le conseil d'administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine vient de se prononcer sur la liste des quartiers qui bénéficieront du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Ce programme a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers identifiés comme les plus défavorisés à l'échelle nationale, en agissant directement sur leur cadre de vie.

Le quartier du Grand Garros, emblématique de la nouvelle politique de la ville en sa qualité de site préfigurateur, fait donc son entrée dans la liste des 200 quartiers éligibles au NPNRU, étant précisé que seuls deux autres quartiers de l'agglomération toulousaine ont été retenus pour la Région Midi Pyrénées.

C'est une excellente nouvelle pour le territoire et les résidents du quartier. Le volet rénovation urbaine va incontestablement constituer l'axe central du contrat de ville, et les objectifs qu'il poursuit sont véritablement ambitieux.

Concrètement, cette annonce signifie que des moyens financiers vont être affectés à la réalisation de travaux importants portant sur la démolition, la reconstruction et la rénovation du bâti, la redynamisation du pôle commercial, mais aussi l'amélioration du cadre de vie des résidents.

Ces crédits sont issus de l'enveloppe de l'ANRU, qui s'élève à 5 milliards d'euros, financés avec le concours d'Action logement. Ces 5 milliards seront répartis à hauteur de 83% pour les sites d'intérêt national et 17 % pour les sites d'intérêt régional, dans le cadre des Contrat de plan Etat Région (CPER).

Cette décision est le résultat de plusieurs mois d'échanges nourris entre les services de l'Etat, de l'agglomération du Grand Auch et de l'ANRU. Le dossier présenté était argumenté, faisant état de graves dysfonctionnements urbains et sociaux au sein du quartier, que seule une opération d'envergure était susceptible de corriger. Pour cela, le soutien financier de l'ANRU s'avérait indispensable.

Les arguments avancés ont donc été entendus et l'opération de requalification urbaine va pouvoir être lancée après la finalisation des études préalables, et la signature du protocole avec l'ANRU interviendra dans le courant du premier trimestre 2015.

A quelques semaines de la signature du contrat de ville, ce projet qui rassemble près de cinquante partenaires, n'aurait pu trouver meilleure façon de démarrer l'année 2015.

Toutes les conditions sont désormais réunies pour que l'Etat, le Grand Auch Agglomération, les collectivités territoriales et les autres acteurs associés au projet, inscrivent définitivement le quartier du Grand Garros et ses habitants dans une nouvelle ère.